

Communiqué

Lausanne décroche pour la 2^e fois la plus haute distinction « Commune en santé » — et ne compte pas s'arrêter là !

Avec sa nouvelle stratégie communale de promotion de la santé 2025-2028, la Ville de Lausanne obtient pour la 2^e fois consécutive les 3 étoiles du label « Commune en santé », symbole de son engagement pour la promotion de la santé de ses habitantes et habitants. Remis par Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, et réévalué tous les 5 ans, ce label global a pour finalité l'amélioration de la qualité de vie de la population.

La Ville de Lausanne est fière d'avoir obtenu pour la seconde fois consécutive les 3 étoiles du label « Commune en santé » qui représente une reconnaissance officielle de l'ancre de la promotion de la santé dans ses activités, ainsi que dans les actions quotidiennes de ses partenaires associatifs et institutionnels en faveur de la qualité de vie de la population.

Une ville qui agit et progresse : une promotion de la santé ancrée partout

Avec 100 mesures validées dans le cadre de l'obtention du label (contre 79 en 2020), le bilan présenté par la Ville de Lausanne témoigne d'une belle progression et d'un engagement fort, transversal et cohérent en faveur de la promotion de la santé, à travers une diversité d'actions intégrées dans les différentes sphères de la vie communale. La Ville de Lausanne a également formalisé son engagement en 2025 avec sa nouvelle stratégie communale de promotion de la santé. 5 principes directeurs en faveur de la promotion de la santé guident cette politique publique jusqu'en 2028 :

1. **Une population capable d'agir en faveur de la santé globale**
Informer, sensibiliser la population et renforcer les compétences en matière de santé
2. **Davantage d'égalité sociale en matière de santé**
Lutter contre les discriminations et accorder une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité
3. **Des cadres de vie et des environnements physiques favorables à la santé**
Préserver les ressources naturelles, limiter les nuisances et proposer des espaces urbains diversifiés
4. **Des modes de vie sains et actifs**
Encourager notamment la pratique de l'activité physique, une alimentation équilibrée et des choix de consommation attentifs à la santé
5. **Une santé mentale renforcée**
Promouvoir des contextes de vie privée et professionnelle favorables, renforcer la cohésion sociale

L'approche propose une vision holistique, consistant à placer la promotion de la santé au cœur de l'agenda des politiques publiques et à lui attribuer des moyens spécifiques, tout en maintenant une approche transversale de santé dans toutes les politiques.

Un catalogue d'actions variées et inclusives favorables à la santé

La Ville de Lausanne met en place des politiques publiques et des actions avec et pour la population. Elles visent à agir en amont sur la promotion de la santé de la population pour renforcer sa qualité de vie et à la rendre plus résiliente notamment face aux enjeux climatiques. On peut citer comme exemples l'élargissement de la politique sportive qui intègre désormais l'activité physique et sportive au sens large et s'accompagne d'un engagement affirmé en faveur du sport pour toutes et tous.

Les politiques LGBTIQ+ et d'accessibilité universelle en matière de bâti, mais également d'accessibilité financière des prestations sont également des axes importants. Ceci se reflète aussi dans la lutte contre la précarité et le soutien aux publics vulnérables, avec la stratégie d'hébergement d'urgence et de transition, le logement étant un déterminant majeur de la santé. On peut encore mentionner la mise à disposition de protections menstruelles gratuites dans les bâtiments de la Ville.

En matière de politique jeunesse, la Ville s'illustre par ses campagnes de prévention novatrices à l'image de celle contre les Puffs, et son Conseil des jeunes proactif dans l'intégration de ce public-cible. De manière générale, le volet culturel lausannois a renforcé les projets visant à inclure des publics plus éloignés de la participation. Tout comme le réseau particulièrement dynamique de bibliothèques qui s'est impliqué, en plus de sa politique du livre pour toutes et tous, dans le projet pilote, [Ville et santé mentale](#), cherchant à concevoir un milieu urbain favorable à la santé mentale.

Un label romand qui inspire l'avenir

Dans la perspective des 5 prochaines années, Lausanne s'associe aux recommandations du label. Elle souhaite poursuivre le développement de la promotion de la santé au sein de ses politiques pour en faire une priorité d'action. En matière de thématique, la santé mentale est un enjeu prioritaire sur lequel la Ville souhaite définir une politique Ville et santé mentale. Elle entend systématiser les pratiques et les démarches de recherche innovantes déjà engagées, pour rendre l'espace urbain plus propice à la santé mentale en poursuivant la collaboration avec les Professeurs Philippe Conus (Chef du service de Psychiatrie Générale, CHUV) et Ola Söderström (Institut de géographie, UniNe) et leur équipe interdisciplinaire. En ce sens, elle entend notamment favoriser la prise en compte des enjeux liés à l'aménagement d'un lieu de vie limitant le stress et offrant des espaces de respirations.

Cette reconnaissance du label « Commune en santé » représente une base solide pour développer de nouvelles actions et ancrer les dynamiques existantes en faveur du bien-être collectif.

Le label « Commune en santé »

Déployé par Unisanté dans le canton de Vaud, le label « Commune en santé », aide les communes à identifier et améliorer leurs actions de promotion de la santé et de prévention. Les communes labellisées sont réévaluées tous les 5 ans. Le label fait partie du Programme d'action cantonal en matière d'alimentation, activité physique et santé mentale, co-financé par la Direction générale de la santé de l'État de Vaud et Promotion Santé Suisse.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/promotion-sante et www.labelcommunesante.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85
- Emmanuelle Garcia, responsable du Secteur interventions communautaires, Unisanté, +41 79 556 72 05, communes@unisante.ch

Lausanne, le 9 février 2026